



Compte-Rendu

**RENCONTRE Conseillers Communautaires - Maires – Elus
&
Comité de Défense et de Soutien du CHF
&
Collectif d'Usagers pour la Défense du Service Public Hospitalier
du Forez**

Valeilles, mercredi 6 octobre 2021 - 17h30 - 19h30

Présents :

CDSCHF: Dr Olivier Nicolas, président, Dr Thierry Martin, François Mollon, Trésorier, A.Marie Pommier-Brunon, secrétaire, Georges Riolo

Collectif Montbrison : Patrick Badiou

Mairies représentées :

Mr Robert Flamand, maire de Valeilles, Mr Julien Duché, maire de Poncins, Me Marilyne Cheminal, adjointe mairie de Poncins, Mr Gérard Moncelon, maire de Néronde, VP CCFE chargé à la Santé, Mr Claude Mondésert, représentant conseiller communautaire au Conseil de Surveillance du CHF, Mr Rambert Paliard, maire de St Paul d'Uzore, CCLFA, Me Louisa Sahuc, 1^{ère} adjointe mairie de Chevrières, CCMDL, Mr Sylvain Bissay, Conseiller municipal mairie de St Cyr les Vignes, Me Françoise Dufour, adjointe - CC CCFE, mairie de Balbigny, aide-soignante retraitée de l'Hôpital de Feurs, Mr René Padet, adjoint mairie de Balbigny, Mr Christian Rambaud, adjoint mairie de St Martin Lestra, Me Frédérique Mirandon, adjointe mairie de St Martin Lestra, médecin généraliste à St Martin, Mr Pierre Simone, maire de St Barthélémy Lestra, Me Marie-Antoinette Bény, adjointe mairie de Montrond, conseillère communautaire, Mr Serge Percet, maire de Montrond les Bains, Mr Jacques Laffond, maire de Bellegarde en Forez, Mr J.François Rasclé, maire de Cuzieu, Mr Georges Suzan, maire de Bussières, Mr Christian Mollard, maire Panissières, Mr Pierre Giroud, maire d'Epercieux St Paul, Me M.Luce Arnoux, maire de Chambost-Longessaigne, VP CCMDL.

Soit 21 élus.

Excusés : Mr Marc Lapallus, président AMR de la Loire, Me Catherine Eyraud, maire de Marclopt, Mr Henri Bonada, maire de Pinay, Me Christelle Masson, maire de Roche en Forez, Me Valérie Halvick, maire de la Chamba, Mr Pierre-Jean Rochette, maire de Boën, Me M.Thérèse Giry, maire de Cezay.

A noter l'absence de maires du fait d'une réunion des Maires Ruraux de la Loire.

Présentations : Mr R.Flamand ouvre la séance, se présente, informe sur l'origine de la rencontre, initiée par le CDSCHF.

Dr Olivier Nicolas, médecin généraliste à Panissières, à l'origine du Comité (2015), de la CPTS Forez Est (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé regroupant plus de 150 professionnels de santé des soins primaires de la CCFE), la première du département de la Loire. Aide à la mise en place de la

CPTS de CCLFA sur Montbrison. Membre du CTS Loire (Conseil Territorial de Santé) intégré dans la commission de la Formation Spécifique Organisant l'Expression des Usagers depuis septembre 2021. Il remercie les élus de leur présence et Mr Flamand de nous recevoir. Suite à la rencontre avec Mr G.Moncelon le 30 juin 2021, il nous paraissait important d'informer et d'échanger avec les conseillers communautaires, semblant très peu informés sur la situation du CHF, d'où l'initiative de cette rencontre.

Dr Martin : médecin généraliste à Balbigny, au Comité depuis son origine - A.Marie Pommier-Brunon : infirmière retraitée de l'Hôpital de Feurs, au Comité depuis son origine, F.Mollon - G.Riolo : usagers

Présentation des élus : précise leur fonction.

Dr Martin explique que le diaporama qui va être présenté sert de support à la rencontre mais il est ouvert à tout moment aux interventions des élus. Le Comité souhaite que la rencontre repose sur les échanges.

Le Dr Martin présente la situation nationale : suite aux fermetures de lits depuis 20 ans et aux suppressions de personnels, constat est fait que l'ARS ne répond pas à sa mission qui est de maintenir l'accès et l'égalité aux soins. CF Diaporama en PJ.

Puis, il présente la situation au CHF :

Plusieurs départs de médecins, fermeture de lits de Médecine, remise en question du maintien des urgences SMUR, la nuit sur le site de Feurs. Fermeture de 134 lits en 7 ans au CHF.

Malgré les engagements du gouvernement via l'ARS, la situation sur le terrain est difficile pour les médecins de ville et pour le CHF.

Nous mettons en avant l'importance du territoire que couvre le CHF et le maintien de son rôle d'hôpital de second recours (avec des services spécialisés).

Nous montrons que des initiatives existent et que les élus de par leur position ont le pouvoir d'agir pour leurs administrés. Exemple en fin de diaporama de la déclaration commune et de la Vendée.

Echanges suite à la présentation : des constats

→ Les solutions proposées par le gouvernement : développement du numérique. Il faut de gros investissements, ils ne sont pas à la hauteur. Il ne faut pas loin de 400 Million€ pour un hôpital dit « 100% numérique » (exemple d'un hôpital du nord de la France, CH de Lens, Cf CR du CTS du 12 juillet 21) alors que le budget national « numérique santé » est de 2 milliards € sur 3 ans. Et le numérique ne résoudra pas tous les problèmes :

- lié à la fracture numérique (tout le monde n'a pas accès au numérique)
- comment parler de « numérique santé » lorsque la plupart des bâtiments hospitaliers, Ehpad, n'ont pas de réseau fibre, wifi, RJ45 dans chaque lieu ?
- les professionnels de santé ont des logiciels métiers pour la plupart, non interopérables
- Et nous ne parlons pas du dossier médical partagé (DMP) de la CPAM inefficace depuis de nombreuses années...
- problème du numérique lié à l'absence de prise en charge globale du patient
- le numérique doit être un outil pour les professionnels de santé et non une finalité pour le système de santé

- il nécessite du temps disponible pour les professionnels de santé et ne résout pas le manque de temps médical.

→ Plusieurs élus constatent que le problème n'est pas propre au domaine de la santé, mais l'éducation nationale entre autres.

→ Les médecins ne pratiquent plus comme avant : changement de société (moins d'heures de travail : Respect d'une vie de famille), il faut maintenant 3 médecins pour en remplacer un médecin qui part à la retraite). Féminisation de la profession (temps partiel). Certains médecins ont 2000 patients dans leur patientèle - moyenne nationale : 800/médecin. Constat que la population augmente régulièrement dans les campagnes, tendance accrue avec la crise sanitaire : fuite des villes vers les campagnes.

→ Plus de médecins qu'avant mais la population augmente et les besoins aussi : beaucoup de prise en charge complexes qui demandent du temps.

→ De nombreuses décisions ont été prises pour le CHF, coûteuses et qui n'ont pas abouti. Les choix d'orientation stratégiques du CHF sont financés par nos impôts, localement, nous pouvons avoir des exigences.

→ Mr P.Simone : « Attention au terme d'Hôpital de proximité, mais Hôpital « à proximité ». Nous voulons garder notre **Hôpital de « second recours », avec des spécialités, ce que n'ont pas les hôpitaux dits de proximité.** De même, nous ne sommes pas tous au même degré de mobilisation, il existe des positions illisibles pour Mr Lamda, donc pas lisibles pour l'ARS ».

→ Poser les débats en sortant des clivages politiques, un dialogue est nécessaire avec les responsables : nous attendons une rencontre avec Mr J.P.Taite et Mr C.Bazile, engagés à nous recevoir.

→ Mr R.Flamand pose la question de la place du Collectif de Montbrison : depuis janvier 2019, date du vote en Conseil de Surveillance de la reprise de gestion de l'Ehpad de Montbrison, nous avançons ensemble pour le CHF.

→ Question du laboratoire d'analyses sur Feurs, abandonné pour travailler avec le laboratoire du CHF. Dr C. Mondésert : obligation d'appliquer la directive nationale. Dr O.Nicolas : des dérogations existent pour adapter des liens hôpitaux publics et prestataires privés locaux... : privilégions l'efficacité. L'ensemble des praticiens hospitaliers du CH Feurs souhaitent retrouver l'outil du Laboratoire du Forez déjà en place, d'autant plus que les biologistes sont prêts à retravailler avec le CHF. La prestation proposée par le laboratoire du Forez est moins chère et plus efficace que le modèle actuel imposé par le GHT lié au coût exorbitant des transports des analyses biologiques.

→ Un élu fait remarquer la difficulté à recruter du personnel soignant pour les instituts de formation. La situation actuelle, les conditions de travail, les salaires n'encouragent pas à s'orienter vers ces formations. Manque d'attractivité dans ce contexte.

Oui, mais quelles pistes d'action ?

→ Importance de faire reconnaître le territoire du Forez dans l'organisation sanitaire des soins du Plan Régional de Santé (PRS) : nos actions, nos rencontres avec les élus, direction, conférence de presse insistent sur ce point, essentiel pour faire remonter aux autorités de tutelle, les besoins du CHF sur ce territoire pour sa population.

Le département de la Loire comprend 2 pôles sanitaires : un au Nord, un au Sud, quid du Centre ?
Il nous appartient de le défendre.

→ Intégrer les instances décisionnelles CTS, Conseil Territorial de Santé, départemental (malheureusement uniquement consultatives, quelle influence ? « *Le CTS est associé à la mise en œuvre du pacte territoire santé et peut soumettre des propositions au directeur général de l'ARS en vue d'améliorer la réponse aux besoins de la population du territoire sur lequel il est compétent* ». La CRSA, Conférence Régionale en Santé Autonomie : ses missions concourent à la politique régionale de santé.

→ S'inspirer des actions de l'AMF (Association des Maires de France), pour agir sur les problèmes de Santé, notamment en milieu rural. Nous attendons une rencontre avec Mr M.Laprallus, président de l'Association des Maires Ruraux de la Loire.

→ Communiquer avec ses élus : exemple dans le bulletin municipal, proposé par Mr P.Giroud

→ Importance d'un équilibre entre les deux sites, travailler ensemble pour une solution en local, faire remonter à l'ARS 42, ARS AURA.

→ Info Dr C. Montdésert : arrivée de deux médecins à Feurs, un chirurgien (1 est parti), deux médecins réanimateurs, un médecin anesthésiste à Montbrison. Attente du Projet Médical. Bonne nouvelle pour le CHF. Les intérimaires coûtent très cher, il faut bloquer un plafond : responsabilité de la cour des comptes.

Dr O. Nicolas : nous devons faire en sorte de maintenir une stabilité des médecins sur le CHF, être à leur écoute pour développer leurs projets.

→ Dr O. Nicolas : organiser des Etats Généraux pour sur des thèmes précis : identification du territoire pour graduer l'offre du soin ; le numérique santé, un avenir pour le système de santé ? Pourquoi une différence entre hôpital public versus clinique privée ? ...

→ Mme M-L. Arnoux : pas de piste, mais importance d'une démarche pédagogique. Les élus sont sollicités par les sociétés qui proposent la Télémédecine, persuadent de la pertinence de l'outil. Marchandisation de la médecine.

→ Me le Dr F.Mirandon recentre sur l'aspect humain de la prise en charge d'un patient. La télémédecine, le numérique sont des outils à disposition des médecins.

→ Mr Collard veut bien s'engager au niveau du département, constituer un relais, favoriser les échanges. Intégration possible du CTS ?

→ Mr R.Padet : importance de revenir vers la population et ses besoins.

Le problème de la Santé a été évoqué en Conseil Communautaire ce jour même pendant près d'une heure.

Quelle orientation pour l'avenir ?

Importance de nous demander quelle société nous voulons pour demain. L'avenir est à construire, nous avons tous nos parts de responsabilité quelle que soit notre position, citoyen, élu, professionnels de Santé.

Quels engagements pour quelle société ? Constat est fait de la difficulté du service public et de l'Hôpital Public mais nous gardons confiance dans notre volonté et motivation pour avancer et construire.

Nos actions vont dans ce sens pour trouver des solutions en commun avec un langage commun pour l'intérêt général, comme l'a souligné une élue dans la salle. Nous souhaitons un dialogue constructif

pour avancer sur des solutions concrètes pour répondre aux besoins de Santé des usagers de notre territoire.

Les actions du Comité et du Collectif sont motivées et portées par notre conviction à défendre et soutenir le CHF pour qu'il existe sur ce territoire et fasse partie du maillage sanitaire dans le parcours de soins des usagers en réponse à leurs besoins et à ceux des professionnels de Santé.

Cette motivation est le fruit de notre persévérance, parce que nous avons besoin d'un CHF fort sur notre territoire. Nos mobilisations ont permis de garder le service de cardiologie, les urgences 24h/24 à Feurs, l'Ehpad de Montbrison en Centre-Ville. Nous devons continuer la mobilisation.

Que voulons-nous pour demain pour la population du Territoire du Forez, sommes-nous capables de construire des solutions ensemble ? A nous de le démontrer.

Merci à tous pour votre présence à cette invitation, l'intérêt que vous avez porté à cette rencontre et vos interventions.

Ces échanges ont fait émerger peut-être une autre approche de la place du CHF et du territoire du Forez, sensibiliser par les informations apportées sur la situation du CHF sur l'importance d'une mobilisation commune pour le soutenir. Nous en avons tous besoin. Nous gardons espoir que des solutions sont possibles, portées par une volonté commune. A nous ensemble de concrétiser en sensibilisant, en relayant, en agissant.

Nos deux associations poursuivent leurs missions de défense du service Public Hospitalier du Forez.

Fin de la rencontre, prolongée autour d'un verre partagé.

Les Membres du Comité et du Collectif.

Document transmis lors du CTS Loire du 12 juillet 2021 : implication des élus locaux afin d'assurer le pilotage et suivi de la politique d'investissement en santé



Une gouvernance renouvelée pour assurer le pilotage et le suivi de cette politique

